

CALL FOR APPLICATIONS - SEARCH FOR EXPERTS

Publication Reference: 19-03/GAB/Mexpl/1

Titre de l'action : Assistance pour l'amélioration des outils de gestion technique de la CPPF

Code de l'action et pays partenaire : 2019-03 Gabon

Institution partenaire: Caisse des Pensions et de Prestations Familiales des Agents de l'Etat (CPPF) du Gabon

Mission exploratoire pour la formulation d'un plan de travail global de l'assistance technique à la CPPF

Date de mise en œuvre : février-mars 2019

Coordinateur responsable: Gian Luca PORTACOLONE

Expert technique responsable: Xavier COYER

Date de publication: 22/01/2019

Date limite de soumission des candidatures : jusqu'à ce que l'expert

idoine soit recruté













A PROPOS DE SOCIEUX+

L'Union européenne (UE) encourage et soutient le dialogue sur la protection sociale et les politiques d'emploi inclusives dans un nombre accru de ses pays partenaires. Cet effort a été réaffirmé dans la Communication de la Commission européenne (CE) COM (2016) 740 – « Proposition pour un nouveau consensus européen sur le développement - Notre monde, notre dignité, notre avenir ». Un nombre significatif d'interventions de coopération dans ces domaines est financé par des instruments géographiques ou thématiques de la CE. Toutefois, ces instruments ne répondaient pas entièrement aux besoins ponctuels d'assistance technique court terme et de coopération entre pairs nécessaires au développement de la protection sociale et de politiques de l'emploi inclusives dans les pays partenaires de l'UE.

SOCIEUX+ – Expertise de l'UE pour la protection sociale, le travail et l'emploi – est une facilité d'assistance technique établie et cofinancée par l'UE (à travers la Direction générale pour le développement et la coopération de la CE : EuropeAid), la France, l'Espagne et la Belgique. La facilité est mise en œuvre par un partenariat composé de quatre institutions renommées de la coopération technique : *Expertise France* (leader du partenariat) ; la *Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas* (FIIAPP) ; la *Belgian International Cooperation on Social Protection* (Coopération belge sur la protection sociale ou BELINCOSOC) et la *Coopération Technique de Belgique* (BTC/CTB).

L'objectif général de SOCIEUX+ est d'étendre l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et de renforcer les systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays partenaires de l'UE. L'objectif spécifique de SOCIEUX+ est d'accroître les capacités des pays partenaires afin d'améliorer la conception, la gestion et l'évaluation de stratégies durables et efficaces en matière d'emploi. SOCIEUX+ vise aussi à renforcer et à étendre les systèmes de protection sociale inclusifs. Ces objectifs seront atteints grâce au renforcement des connaissances et à une assistance technique de court terme, de pairs à pairs.

La facilité SOCIEUX+:

- Reconnaît le rôle de la protection sociale et de l'emploi dans la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité;
- Soutient les efforts des gouvernements des pays partenaires pour la promotion de systèmes durables et inclusifs pour l'emploi et la protection sociale ;
- Vient compléter les initiatives de coopération de l'UE dans les domaines de la protection sociale, du travail et de l'emploi.

SOCIEUX+ met à disposition des institutions partenaires de l'expertise européenne de haut niveau, mobilisée rapidement et par le biais de procédures simples. La facilité mobilise l'expertise d'organismes mandatés ou publics, des organisations non-gouvernementales, d'importantes organisations de la société civile des Etats membres de l'UE et des organisations internationales spécialisées. Elle peut aussi intervenir en mobilisant des professionnels de pays partenaires en complément de l'expertise européenne (coopération triangulaire).

SOCIEUX+ est opérationnelle depuis septembre 2016. Elle est une extension du programme SOCIEUX lancé en 2013.



1. DESCRIPTION DE L'ACTION

La CPPF est une administration publique dotée d'une autonomie administrative et financière, établie par le décret n ° 0236 / PR / MBCP du 8 juillet 2014.

Dans le cadre de la Stratégie d'Investissement Humain du Gabon (SIHG), la CPPF a été créée pour apporter des solutions au problème de l'équilibre des comptes de retraite. Il s'agit de s'assurer de la bonne gestion des régimes de retraite publique et de leur impact sur le budget de l'État, étant donné que les dépenses de retraite augmentent régulièrement chaque année.

Les missions de la CPPF sont les suivantes:

- Recouvrement des cotisations de sécurité sociale
- Paiement des prestations (pensions, invalidité et allocations familiales)

Le nombre de personnes assurées par la CPPF en 2018 est de 102.676.

La CPPF est une institution de protection sociale créée en 2014. Elle a rapidement prouvé sa capacité d'être un acteur opérationnel dans le domaine de la protection sociale. La CPPF a élaboré une «vision stratégique» et a exprimé son intention de lancer de nouveaux programmes et activités. Une assistance fournie par SOCIEUX+ en 2017/18 a abordé des thèmes différents, mais tous inhérents au développement des capacités institutionnelles et organisationnelles de la CPPF, tels que la définitions d'orientations stratégiques, la communication et les relations avec le public, la faisabilité de d'un pilier complémentaire des pensions, et le système informatique.

La mission mobilisée par SOCIEUX+ est une **mission exploratoire** qui a pour but celui de formuler, en collaboration et accord avec le partenaire, un cadre de référence et un plan de travail global pour l'assistance technique à la CPPF.

Cela est nécessaire en vue des trois requêtes parvenues à SOCIEUX+ le 11 janvier 2019. Compte tenu de la difficulté à formuler, exécuter et évaluer trois distinctes actions d'assistance technique, les experts seront chargés de vérifier la faisabilité d'une seule et unique action qui puisse permettre d'aborder, de façon efficace et complète, l'ensemble des thématiques évoquées dans les requêtes de la CPPF, et d'en déterminer le plan de travail sur la base du format fournis par SOCIEUX+.

Actuellement, les requêtes transmises par CPPF concernent :

- Des analyses actuarielles et perspectives dans le but d'élargir la couverture providentielle aux agents de la Main d'ouvre non-permanente (MONP) et ceux des Collectivités locales
- L'amélioration du système de gestion des rentes d'invalidités et une prise en charge effective des risques professionnels des agents de l'Etat
- Parvenir à mettre en place une stratégie RH pertinente et une politique de rémunération efficace.

Sur base des requêtes formulées par le partenaire, des besoins recensées, du contexte institutionnel, et des discussions avec les équipes de la CPPF et, le cas échéant, d'autres acteurs de la sécurité sociale gabonaise, les experts formuleront les objectifs, les résultats attendus, les livrables techniques de l'assistance techniques, ainsi que son plan de travail global.



2. RÔLE DE L'EXPERT

Nombre d'experts mobilisés et charge de travail

2 experts seront mobilisés

Il est attribué 9 jours de travail à chacun des deux experts

Tâches

- Des contacts préliminaires avec le Partenaire en vue de la définition de la méthodologie et l'agenda de la mission, à transmettre avant la mission à l'équipe SOCIEUX+;
- Participer au briefing pré-départ avec l'équipe SOCIEUX+;
- Faciliter, dans la mesure du possible, une dynamique de coopération qui vise le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles;
- Présenter au Partenaire les résultats en fin de mission, lui permettant d'exprimer ses points de vue avant la finalisation des livrables;
- Soumission des livrables attendus de l'activité (10 jours ouvrables après la fin de la mission).
- prise de connaissance du contexte (documents de contexte fournis par SOCIEUX+ et par le Partenaire, livrables de l'Action 2016-07, texte législatifs et normatifs, ...);

Livrables

Livrables intermédiaires

- Une note méthodologique incluant une analyse des risques (3 pages maximum);
- Un agenda de la mission convenu avec le partenaire (réunions, personnes impliquées).

<u>Livrables finaux:</u>

- D1: Le plan de travail global pour l'assistance technique à la CPPF
- ExMR : rapport de mission conjoint des experts.



3. PROFIL DE L'EXPERT

Expert principal (Expert 1):

Domaine d'expertise: SECURITE SOCIALE

Critères de sélection (essentiels):

- Education universitaire dans des matières inhérentes la sécurité sociale (sciences politiques et de l'administration, santé publique, etc.);
- 15 ans minimum d'expérience professionnelle dans une administration publique d'Etats membres de l'UE compétente en matière de sécurité sociale;
- Expérience de gestion juridico-administrative et/ou financière d'organisations publiques compétentes en matière de protection sociale;
- Parfaite connaissance de la langue française, à l'écrit et à l'oral;
- Une capacité avérée à transmettre de connaissances et renforcer les capacités d'agents publics;
- Sensibilité dans la conduite de relations institutionnelles ; sens aigu de la diplomatie.

<u>Critères accessoires:</u>

- Une expérience préalable dans la conduite de missions d'assistance technique dans le cadre de la coopération internationale ;
- Connaissance du pays et de son contexte ; une expérience professionnelle préalable au Gabon ou dans la sous-région (Afrique centrale).

4. CANDIDATURE

Soumission des candidatures

Les experts intéressés postulent en ligne en cliquant sur le lien suivant : https://pmt.socieux.eu

La procédure de soumission des candidatures se fait en deux temps :

- S'il n'en possède pas déjà un, l'expert crée son compte personnel SOCIEUX+ (« create an account »). Pour avoir accès à tous les appels à candidatures, l'expert doit au moins renseigner les informations illustrées d'un astérisque.
- Une fois votre compte validé par l'équipe SOCIEUX+, il vous suffit de chercher le numéro de mission 19-03/GAB/Mexpl/1 en cliquant sur l'onglet « Call for Experts ». Il suffit enfin de cliquer sur « Apply » pour soumettre sa candidature.



5. PROCESSUS DE SELECTION

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public sont privilégiés pour les missions organisées par SOCIEUX+. Les consultants privés sont toutefois fortement encouragés à postuler.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte. Seuls les candidats short-listés seront contactés. La procédure de sélection peut inclure un entretien téléphonique ou physique. Il pourra être demandé aux candidats sélectionnés d'indiquer le nom de personnes pouvant être contactées dans leur institution d'origine.

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public (actifs ou retraités) sont rétribués à hauteur de 250 euros par jour travaillé. Les honoraires des consultants privés sont calculés en fonction de leur expérience.

6. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

L'activité objet de cet appel à candidatures est soumise à l'évaluation et à l'approbation par le Comité Quality Assurance de SOCIEUX+. La confirmation des dates des missions et la contractualisation des experts ne sont possibles qu'une fois la décision formelle de ce comité prise.